**[83:A:4]**

**Avis de motion : omission de statuer sur un point donné**

[*no du dossier de la cour*]

COUR DE L'ONTARIO (DIVISION GÉNÉRALE)

[*intitulé de l'instance*]

AVIS DE MOTION

Le demandeur présentera une motion à M. le juge [*ou* Mme la juge] [*nom*] [*ou la mention appropriée*] le [*date*], à [*heure*], ou dès que possible par la suite, à/au [*adresse du palais de justice*].

TYPE D'AUDIENCE PROPOSÉ : Je propose que la motion soit entendue [*cocher la case appropriée*]

• sur pièces en vertu du paragraphe 37.12.1(1), parce qu'elle (*rayer la mention inutile* est présentée sur consentement, n'est pas contestée, présentée sans préavis);

• sur pièces sous forme d'une motion contestée en vertu du paragraphe 37.12.1(4);

• oralement.

L'OBJET DE LA MOTION EST LE SUIVANT : une ordonnance modifiant le jugement [*ou* l'ordonnance *selon le cas*] en date du [*date*] qui a été rendu par M. le juge [*ou* Mme la juge] [*nom*] [*ou la mention appropriée*] dans la présente cause.

LES MOYENS À L'APPUI DE LA MOTION SONT LES SUIVANTS :

1. Dans les motifs du jugement qu'il a rendu le [*date*], le tribunal omet de statuer sur les dépens de la présente action [*ou la mention appropriée*] et de réserver aux procureurs le droit de présenter plus tard leurs observations sur cette question.

2. Le demandeur invoque l'alinéa 59.06(1)b) des Règles de procédure civile.

LA PREUVE DOCUMENTAIRE SUIVANTE sera utilisée lors de l'audition de la motion :

1. l'affidavit de [*nom*] fait le [*date*] et les pièces jointes à cet affidavit.

[*date*] [*nom, adresse et numéro de téléphone des procureurs*]

procureurs du demandeur